

Collobrières

notre village

Octobre - Novembre - Décembre

BULLETIN TRIMESTRIEL N° 14

2012

Journal Municipal de l'AUTOMNE

La Vie municipale

| | |
|------------------------------------|---|
| <i>Adressage</i> | 2 |
| <i>POS->PLU</i> | 3 |
| <i>Regard sur nos associations</i> | 3 |

La Vie économique

| | |
|---------------------------------|---|
| <i>Nos nouveaux commerçants</i> | 4 |
|---------------------------------|---|

La Vie Sociale

| | |
|-----------------------------|---|
| <i>Resto du Cœur</i> | 4 |
| <i>Le repas des anciens</i> | 4 |

Le Cadre de Vie

| | |
|------------------------------|---|
| <i>Voyage en Italie</i> | 5 |
| <i>Village international</i> | 5 |

DOSSIER : L'eau

| | |
|-----------------------|---|
| <i>Histoire</i> | 6 |
| <i>Fonctionnement</i> | 8 |

La Jeunesse

| | |
|-----------------------|----|
| <i>Espace Jeunes</i> | 11 |
| <i>Accompagnement</i> | 12 |
| <i>CLSH</i> | 13 |

Les Brèves

| | |
|-------------------------------|----|
| <i>Concours illuminations</i> | 14 |
| <i>Concours fleurs</i> | 14 |

Les Rendez-vous de fin d'année

LE MOT DU MAIRE

Chères Collobriéroises, chers Collobriérois,

En 2010, je vous parlais d'un projet d'intercommunalité entre les communes de Bormes-les-Mimosas, Cuers, La Londe-les-Maures, Pierrefeu-du-Var et Collobrières.

Notre bassin de vie étant tourné vers Hyères et Toulon, nous avons alors retenu la proposition de Monsieur Le Préfet du Var d'intégrer la communauté d'agglomération de Toulon Provence Méditerranée.

La communauté de communes de Méditerranée Porte des Maures a vu alors le jour avec les communes de Bormes-les-Mimosas, Cuers, La Londe-les-Maures et Pierrefeu-du-Var.

Par arrêté du 27 septembre 2012, Monsieur le Préfet du Var a revu la carte intercommunale et nous a présenté un projet d'extension de périmètre de la Communauté de Communes « Méditerranée Porte des Maures » en nous intégrant à cette communauté de communes.



Nous avons adopté en Conseil Municipal ce nouveau périmètre qui nous intègre à Méditerranée Porte des Maures (MPM). Par contre nous regrettons fortement que le Conseil

Communautaire de MPM ne nous propose seulement qu'un siège au sein de ce conseil communautaire de 21 membres.

Pourtant, lors de sa constitution, MPM avait établi une règle de répartition de 3 délégués par commune. Avec l'intégration des communes de Collobrières et Le Lavandou, ces règles de répartition par commune sont revues sur la base des statuts démographiques suivants :

- moins de 2 000 hab : 1
- de 2 001 à 4 000 hab : 2
- de 4 001 à 6 000 hab : 3
- de 6 001 à 8 000 hab : 4
- plus de 8 000 hab : 5

Le Conseil Communautaire de 21 membres dont :

Cuers : 10180 habitants -> 5 membres
La Londe les Maures : 10058 -> 5
Bormes les Mimosas : 7430 -> 4
Le Lavandou : 5837 -> 3
Pierrefeu du Var : 5464 -> 3
Collobrières : 1925 -> 1

Nous avons la conviction que ces 6 communes de l'Est de Toulon, peuvent avoir un territoire de projets. Mais avec seulement une voix, il sera difficile de se faire entendre. Nous avons demandé une meilleure représentation au sein du Conseil Communautaire, mais n'avons pas obtenu satisfaction.

Autre sujet, les travaux de la phase 1 de l'avenue Victor Mathieu se clôturent, nous aurions aimé qu'ils ne durent pas aussi longtemps. Ces 6 mois de chantier ont demandé beaucoup de patience à l'ensemble des usagers et riverains de cette voie, et ont représenté pour nous beaucoup de tracas pour organiser l'intervention de toutes les entreprises de génie civil, les concessionnaires (ERDF, France Telecom, Symielecvar). Je vous remercie de votre compréhension, de votre patience. C'était un chantier nécessaire, et tout le monde profitera des améliorations.



L'année 2012 s'achève sur 2 autres succès : le renouvellement de la canalisation de la source de l'Obavis, plus de 7 km de conduite qui nous permettent aujourd'hui d'être alimentés à 100% par nos propres captages et ainsi de ne pas alourdir notre facture en achetant de l'eau au Syndicat de l'Est.



Grâce à ces travaux, le débit capté est au moins 3 fois plus important qu'avant !

Autre succès, la campagne de recherche en eau a abouti à une nouvelle ressource : un forage produisant 5m3/h. L'eau n'est pas chose facile à trouver dans notre Massif des Maures, aussi faut-il profiter de cette richesse que les Collobriérois sont allés chercher il y a plus d'un siècle.

Enfin, nous avons clôturé ce trimestre avec la réunion de présentation de l'état des lieux du territoire communal, première étape de l'élaboration du PLU. Vous serez informés à chaque étape de cette procédure, longue et laborieuse comme vous avez pu le constater.



Je vous remercie d'avoir été aussi nombreux, car ce document d'intérêt général va dessiner le Collobrières que nous voulons pour demain et doit être l'œuvre de nous tous.

En cette fin d'année, toutes mes pensées se portent sur les personnes qui sont les plus démunies ou qui souffrent de solitude ou d'isolement.

Je tiens à vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous le samedi 12 janvier à 18h aux locaux des Services Techniques pour vous présenter, avec toute mon équipe, mes vœux 2013.

LE MAIRE
Christine AMRANE

Adressage : une première vague de numéros pour le vieux village.

Depuis plusieurs mois la commune de Collobrières travaille avec les services postaux sur l'adressage de certaines rues et voies du village. Et actuellement, sur **l'amélioration de la numérotation**, ce qui permettra de bénéficier de plus de **fiabilité**, de **régularité** dans la **réception du courrier** : moins de courriers retournés à l'expéditeur ou retardés en raison des recherches et des erreurs ; la distribution de votre courrier en sera facilitée.

Tout changement de numéro sera suivi d'un courrier individuel.

Une bonne adresse c'est :

- le numéro dans la voie,
- le nom de la voie,
- une **boîte aux lettres accessible et conforme**. Nous vous rappelons qu'il est interdit de la placer sur le



DIMENSIONS INTERIEURES MINIMALES
DES ALVEOLES (H x L x P)
• 250 mm x 260 mm x 140 mm
• 240 mm x 240 mm x 240 mm
• 340 mm x 240 mm x 240 mm

trottoir car il s'agit d'une occupation du domaine public sujette à une taxe.

- le nom de l'occupant sur la boîte aux lettres.

Après le plan de dénomination des voies, rues et chemins (55), nous avons procédé à une vérification de la numérotation sérielle qui a nécessité un **travail de porte à porte**. Ces informations seront envoyées aux différents partenaires (Pompiers, Poste, EDF, ect...). Une série de plaques de nom de rues a été posée par nos services techniques.

A ce jour, Collobrières compte **112 voies dénommées**. Nous préparons les courriers pour une information individuelle en commençant par les rues du vieux village pour progresser vers les voies environnantes.

Le Plan d'Occupation des Sols fait peau neuve : une première réunion publique mardi 11 décembre

Si la révision du POS (Plan d'Occupation des Sols) approuvé en 2001 et sa transformation en PLU (Plan Local d'Urbanisme) traduit un projet d'aménagement, elle doit avant tout respecter les nombreuses contraintes réglementaires.

C'est pourquoi l'état des lieux du territoire communal au regard des enjeux nationaux constitue la base de la procédure d'élaboration : préservation des zones agricoles, protection de l'environnement, sécurité des personnes et des biens face aux risques naturels, etc.

Ce diagnostic a été présenté aux personnes publiques

associées (communes limitrophes, services de l'Etat, etc.) et aux Collobriérois le mardi 11 décembre, en salle des Mofus. La concertation avec la population est une composante essentielle de l'élaboration d'un PLU, en permettant d'y associer les habitants tout au long du processus. A la fin de la procédure, le bilan de la concertation retracera les débats tenus lors de l'ensemble des manifestations ayant eu lieu et les analysera au regard du projet global de PLU.

L'analyse de l'état initial de l'environnement et les perspectives de son évolution constitueront la prochaine étape de la mue du POS.

Président : Antoine DEBONO
Secrétaire : Philippe LESAGE
Trésorière : Malika BOUZID

Qui sont-ils? Que font-ils ?

Regards sur nos associations

Sport Olympique Collobriérois (SOC), 51 ans de football à Collobrières

Durant la saison de football **1961-1962** Mr Jean-Michel Gauzy et Mr Claude Martel ont pris l'initiative de créer un club : **l'Olympique Collobriérois.**

Deux équipes cette année là, les Séniors et les cadets se sont présentées au championnat. La tenue de l'équipe, **maillot blanc, brodé de bleu** en référence déjà à l'olympique de Marseille.

Monsieur Fabiani fut le premier Président de l'association, le trésorier Victor Mater, le secrétaire André Perrin.

Un **beau palmarès** de l'olympique Collobriérois: champion du var, une saison en promotion d'honneur, 1/4 de finale du championnat de coupe du var ...

Beaucoup d'anecdotes à raconter sur cette période, on retient aussi la **grande ferveur de tout le village autour de l'équipe** chaque dimanche au stade du Moulin.

C'est en **2001** que fut créé le sport olympique Collobriérois dont le premier président fut André Perrin.



1973



2012

Le club compte alors **plusieurs équipes** : une section masculine et féminine, une équipe première, et deux équipes de benjamins.

Aujourd'hui le club est présidé par Monsieur Antoine Debono, **deux équipes** de jeunes viennent d'être créées : les U10; U5; U6. Chaque **mercredi**, les enfants s'entraînent à Marianne (comme en 1961 mais avec l'éclairage public), et les matchs se déroulent le samedi.

Les entraînements sont assurés par Michel Gouffet et Marie Pollina.

Le club est toujours là malgré tout, **25 enfants** sont inscrits. Pour le premier match du championnat, le 17 novembre à Saint-Tropez le club a débuté la saison par une défaite mais la motivation de cette jeune équipe reste intacte. C'est un **défi pour tous**, le challenge ne fait que débiter.

Pour retracer **l'histoire du football à Collobrières**, la mise en place d'une **exposition photos** regroupant toutes les archives des joueurs devrait être mise en place au printemps prochain.

Contact de la Trésorière : 06 66 37 92 22

Bienvenue aux nouveaux commerçants et aux nouveaux services

Jérôme LOUART propose la fourniture et la pose de menuiserie Alu et PVC à Collobrières avec son entreprise Innov' Menuiserie. Résidant au quartier Saint Anne, il vous fera un devis gratuit pour vos travaux.

Plus d'informations au :

04 - 89 - 29 - 02 - 45 ou 06 - 18 - 28 - 79 - 12.

Une nouvelle boutique a ouvert au 13 rue Jean Jaurès depuis octobre. **Libellule** propose des **produits régionaux**, de l'épicerie fine, des décorations et des bougies.



Plus d'informations au : 04 - 94 - 66 - 74 - 20



Un nouveau produit de saison vient de sortir : les **marrons décortiqués des Maures**. Proposés par le Syndicat des Producteurs de Châtaignes du Var, ces châtaignes sont prêtes à accompagner vos plats de fêtes.

Produit garanti local par la marque collective « **Châtaignes et marrons du Pays des Maures** », en vente à la maison du châtaignier, face à l'Office de Tourisme. Autres produits : **bière** à la châtaigne, **farine** fraîchement moulue, ...

Plus d'informations au : 04 - 94 - 36 - 66 - 17



La Vie sociale

Le repas des anciens



Le **CCAS** invite les collobriérois de plus de 61 ans au **traditionnel repas de fin d'année** le samedi **15 décembre** à 12h à l'atelier des Services Techniques.

Pour les accompagnateurs plus jeunes souhaitant participer au repas, présentez-vous en Mairie avant le 30 novembre afin de payer les 30€.

Les bons de chauffage du CCAS

Conditions d'attribution

L'aide au chauffage est réservée :

- aux personnes âgées de plus de 65 ans ou de plus de 60 ans en cas d'inaptitude
- qui disposent de revenus inférieurs aux minima sociaux.

Cette aide est d'un montant de **90 €** par an.

Le bon de chauffage est accordé, **une fois par an** à la demande exclusive de la personne, au vu de la présentation de la feuille d'imposition sur le revenu, au

service social de la Mairie.

Le montant pris en compte est celui figurant sur la ligne "Revenu fiscal". Les ressources annuelles ne devront pas excéder les limites de revenus suivantes :

- 10 024,00 € pour une personne seule
- 15 376,00 € pour un couple.

Pour plus **d'informations** et pour toutes **démarches**, présentez-vous à **l'accueil en Mairie** de 8h30 à 12h et de 15h30 à 17h30 du lundi au vendredi.

Tél. : 04 94 13 83 83

Resto du Cœur : Informations

Les personnes souhaitant bénéficier de denrées alimentaires proposées par les **Resto du Cœur de Cuers** doivent prendre **contact** avec Madame Yvonne GUILLOU, vice-présidente du CCAS, au numéro de téléphone suivant :



04 94 48 02 13 de 12h à 14h et de 18h à 20h.

RESTOS DU CŒUR DE CUERS

INSCRIPTIONS

Les Mardis 6, 13 et 20 NOVEMBRE 2012
Salle de la Ménagerie - Rue de la République
COLLOBRIÈRES
De 9h à 10h30

RESTOS DU CŒUR DE CUERS
Place de la Convention
Tél. 04 94 48 62 56

Voyage piémontais



Pour la **3e année** de notre jumelage avec la commune de Frabosa Sottana, un voyage a été organisé par le Comité de jumelage du **11 au 13 octobre** afin de participer aux fêtes de la châtaigne de notre jumelle, mais aussi de découvrir les richesses de la région piémontaise. Et quel programme !

Affrété et financé par le **Comité de Jumelage de la Ville de Collobrières**, le bus est parti du village le jeudi 11 à 14h pour 5h de voyage. Arrivés sur place, le groupe de **26 personnes** a été hébergé dans une pension de famille. Le premier repas a donné le ton avec une qualité et une quantité gastronomique exceptionnelle.

Le lendemain, visite de la Chiesa de San Fiorenzo connue pour ses fresques, et de la **Langhe**, un terroir unique composé de **collines** toutes cultivées pour la **vigne**, la **noisette** et la **truffe**. Visite de vignoble, déjeuner dans un restaurant agricole (produits de l'exploitation et locaux au menu), déambulation dans le village de **Barolo**, internationalement réputé pour son vin et ascension du village de **la Mora** (point culminant) avec un **panorama** à couper le souffle. Le soir, repas de **Gala** d'inauguration des fêtes de la châtaigne de Frabosa Sottana.



Pour le dernier jour, visite libre de **Mondovi** et de son marché le matin et après un repas digne de l'Italie, le groupe a pris le chemin du retour en passant par la Chartreuse Di Pesio.

Collobrières, village international

Cette année, les fêtes de la châtaigne de Frabosa Sottana se sont déroulées le même week end que notre 1er dimanche, le 14 octobre. C'est pourquoi la journée internationale de nos fêtes s'est déroulée le dimanche 21. La célébration du 30e anniversaire a pris une dimension toute particulière avec la venue de **nos amis italiens** venus à **22**. Nous leur avons préparé un accueil et un programme à la hauteur du leur.

Arrivés le vendredi soir, ils ont pu découvrir dès le lendemain **Saint-Tropez**. Après un déjeuner sur place et l'ascension de la **citadelle**, ils ont pu assister aux vèpres à la **Chartreuse de la Verne**, où les sœurs les attendaient. Sur le chemin du retour, une surprise les a accueilli au village avec le **baptême de la place Frabosa Sottana** devant la Maison du Châtaignier et face à l'Office de Tourisme.



Cette célébration fut suivi d'un apéritif public aux Mous, en présence d'une délégation de chercheurs japonais.

Le lendemain, ils ont pu profiter pleinement de notre fête avec une **journée radieuse** et exceptionnelle avant de repartir le soir.



L'eau potable à Collobrières : Histoire d'une révolution

Ce cahier spécial retrace l'évolution de l'eau potable sur la commune, depuis les puits du village médiéval à l'eau d'aujourd'hui dont les analyses régulières garantissent sa potabilité et sa qualité. Cette rétrospective se place dans un contexte particulier : le retour en régie du service d'alimentation après près de 40 ans de délégation aux entreprises.

Depuis le commencement, toute implantation humaine est conditionnée par les possibilités d'approvisionnement du lieu en eau. A chaque civilisation, à chaque terrain géologique, correspond une technique d'alimentation en eau.

A Collobrières, avant la distribution de l'eau potable, les habitants se servent de 5 puits publics, de quelques puits privés dans les maisons ainsi que de la source au pont vieux.

En plus de la corvée d'eau que cela représentait, c'était **insuffisant pour satisfaire les besoins de 3000 habitants en 1866** (scierie, usine de bouchons etc...).

Au **19^e siècle**, les progrès techniques concernent autant la question de la recherche et du captage des sources et des équipements de distribution que celle de la qualité de l'eau.

Des **études hydrogéologiques** sont désormais réalisées, elles permettent de localiser des failles pouvant contenir de l'eau.

La terre cuite anciennement utilisée pour acheminer l'eau, souvent poreuse et causant des pertes importantes, est remplacée progressivement par la fonte.

Et surtout **Louis Pasteur** prouve que l'eau peut contenir de nombreuses bactéries qui entraînent des épidémies telle la fièvre typhoïde causée par les eaux polluées des puits (fumier, immondices dans la rue), en ces années où la mortalité de la guerre de 1870 se fait encore sentir.

Dès lors, c'est **au nom de l'hygiène** que les projets d'adduction d'eau sont engagés et que l'on cherche à distribuer aux habitants de **l'eau dite « potable »**.

C'est en **1889** que le projet d'adduction d'eau potable voit le jour avec le maire Mr Martin César. L'ingénieur en chef des ponts et chaussées Mr Perier ainsi que l'ingénieur ordinaire Mr Zurcher dressent les plans et Mr Caminat conduit les travaux (il reviendra en tant qu'ingénieur en 1932).

La modernité du projet réside dans la vision d'ensemble, résolument planifica-

trice : les besoins sont évalués en fonction du nombre d'habitants (213 litres par habitant et par jour), des différents types de consommation, y compris l'organisation d'un système de sécurité contre les incendies par la possibilité de disposer rapidement d'un gros volume d'eau avec la construction d'un réservoir.

La distribution est prévue dans tous les quartiers.



Réservoir d'eau du Camping.

En 1891, l'eau potable arrive à Collobrières, grâce aux captages des sources des Sauvettes, à la réalisation **d'une conduite d'adduction en fonte de 9,34 km**, à la construction **d'un réservoir d'approvisionnement de 645m³** de capacité utile placé au-dessus de l'agglomération (camping), ainsi que des **conduites de distribution de 1,75 km** de longueur totale permettant d'alimenter :

- 3 fontaines publiques
- 11 bornes fontaines
- 12 bouches d'incendie
- Un lavoir public
- Des branchements individuels.

Le réseau fût mis en service le 1er novembre 1891.



Le défi de l'approvisionnement

Dorénavant, en plus des fontaines, les habitants peuvent désormais souscrire un abonnement pour une **concession à la jauge** (robinet devant leur maison).

En 1911, le conseil municipal adopte le **compteur hydraulique** de façon à ce que chaque concessionnaire paye l'eau qu'il consomme.

Après quelques années, une baisse du débit d'alimentation est constatée, due à la formation d'un agglomérat de carbonate légèrement ferrique dans les conduites.

Un détartrage a lieu en 1929, utilisant un procédé de nettoyage mécanique efficace et économique.

Malgré les efforts de la municipalité, les besoins en eau potable augmentent considérablement alors que parallèlement, en raison de la sécheresse, le débit des sources en 1931 baisse à 1,5l/seconde pendant 6 mois de l'année.

Par conséquent, il y a obligation de restreindre la consommation, ce qui gêne considérablement la population.

Une adduction d'eau complémentaire devient nécessaire. Le captage de la **source de l'Obavis** couvre la diminution du débit des sources des Sauvettes.

C'est encore Mr Caminat qui se charge des travaux, terminés le 15 février 1936.

Grace à la source de l'Obavis, la municipalité peut dorénavant penser à un réseau d'assainissement « tout à l'égout » et à une usine d'épuration des eaux usées.



Source de l'Obavis.

- protéger la santé publique,
- développer la prospérité de « notre pays » en attirant et retenant les personnes étrangères qui viennent séjourner dans la commune pendant la saison estivale.

La station d'épuration et les canalisations du « tout à l'égout » sont terminées le 19 janvier 1951.

Certains particuliers installent des sanitaires et se raccordent à ce même réseau.

En 1955, 222 habitations sont raccordées au collecteur d'assainissement.

Un chalet d'aisance (toilettes publiques) ainsi que des bains douches sont construits (à la place de l'office de tourisme) en 1954. Les collobriérois peuvent utiliser 4 cabines douches le mardi pour les femmes, le jeudi pour les enfants et le samedi pour les hommes.

Un **nouveau réservoir de 300m³** est construit au camping à côté de celui existant. Son alimentation est assurée par une nouvelle canalisation d'adduction, libérant ainsi l'ancienne, dont le parcours à l'intérieur de l'agglomération permet son utilisation pour le service de distribution



Bains-douches avant leur transformation.

et d'alimentation de nouvelles bouches d'incendies (en face pont neuf et pont vieux).

Ces travaux sont terminés le 8 octobre **1962**.

De même, des **travaux d'amélioration de l'alimentation en eau potable** sont programmés, compte tenu de l'augmentation de la population sédentaire (rapatriés d'Afrique du nord) :

- **Remplacement de la conduite d'eau** partant des réservoirs du camping jusqu'à la jonction du lieu-dit Escaillon (3,5km).

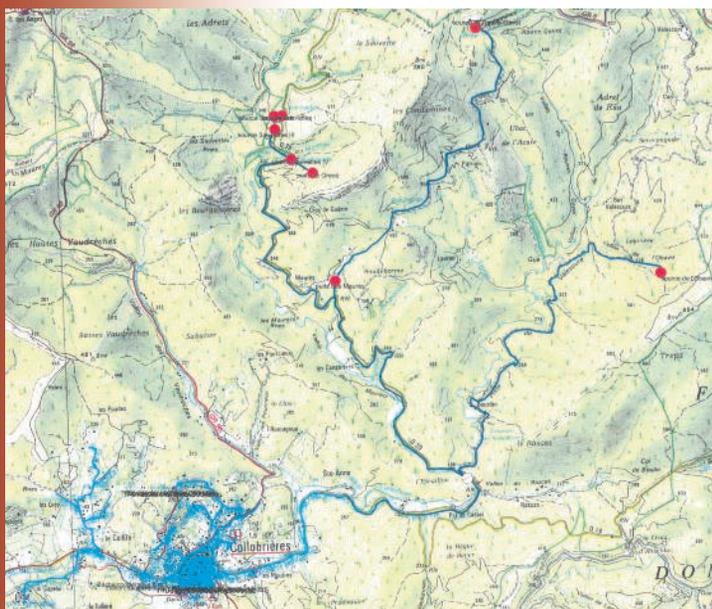
- **captage de la source de Rouve-gavot.**

Les travaux sont terminés en **1965**.

En **1974**, pour desservir la partie haute du village, la municipalité va utiliser l'eau du puits de la coopérative. Un **réservoir de 300m³** est construit aux **Claux** et une **station de pompage** pompe l'eau du puits pour l'envoyer dans le nouveau réservoir. L'eau est redistribuée dans les quartiers des Grès, des Claux et des Mourats.

La station d'épuration étant vétuste, une nouvelle est construite en **1983**.

Tout au long de l'histoire, la municipalité de Collobrières a continué à entretenir, réparer, améliorer, construire tout le système du réseau d'eau potable et d'assainissement pour satisfaire les besoins des habitants.



Carte des sources captées pour l'eau potable du village.

Les ressources en eau potable actuelles.

L'eau distribuée sur la commune de Collobrières a **2 origines** :

- La première propre à la commune est constituée par plusieurs **captages** (Sources des Sauvettes, Obavis, Rouve-gavot, puits des Maurès, puits de Gréou). L'eau est acheminée sur l'agglomération (en passant par les réservoirs du camping) par un réseau ramifié constitué de 12, 07 km de conduite.
- La seconde ressource est assurée par le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau des Communes de la Région Est de Toulon, dit **syndicat de l'Est** qui, depuis Pierrefeu amène l'eau à la station de pompage de la Rode par une conduite de 150mm de diamètre.

Le syndicat de l'est n'a pas de ressources propres et achète l'eau brute à 2 entités distinctes : la ville de Toulon et la Société du canal de Provence (SCP).

Il dispose de 3 sources d'alimentation en eau potable :

- Le lac de Carcès géré par la ville de Toulon, alimentant l'usine de Carnoules (300l/s).
- Les eaux de la retenue du trapan appartenant à la société du canal de Provence alimentant l'usine du Trapan.

Fonctionnement actuel du réseau

- La ressource du Verdon appartenant à la société du canal de Provence et alimentant l'usine des Maurettes. Concernant Collobrières, c'est donc l'eau du lac de Carcès, traitée par l'usine de Carnoules qui dessert gravitairement le réseau du syndicat alimentant une partie de Collobrières (en plus des sources) en eau potable.

Nos réserves.

L'eau est stockée pour **l'étage bas (village)** dans les réservoirs du camping :

- Un réservoir de 600m³ construit en 1891,
- Un réservoir de 300m³ construit en 1962,

Pour **l'étage haut (périphérie)** dans les réservoirs des Claux :

- Un réservoir de 300m³ construit en 1974
- Un réservoir de 500m³ construit en 1992

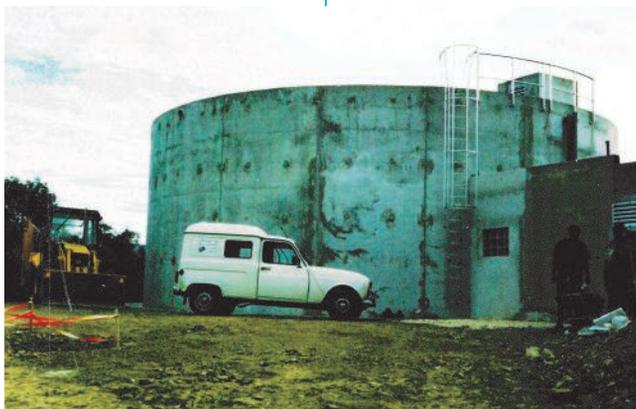
L'eau du syndicat est stockée dans un réservoir de 200m³ à **la Rode**.

Il existe un réservoir de 500m³ qui est privé et n'alimente que **l'UGECAM**.

Le fonctionnement.

Les sources alimentent les réservoirs d'étage bas (camping). A partir de ceux-ci, un réseau de canalisations distribue l'eau potable dans le village.

Quand cette ressource est excédentaire, le surplus est refoulé sur l'étage haut constitué par les réservoirs existants des Claux, au moyen de la station de pompage de la coopérative.



Construction du second réservoir des Claux en 1992.

Le syndicat de l'est amène l'eau à la station de pompage de la Rode qui refoule en direction de l'UGECAM et des réservoirs des Claux, l'étage haut de la commune.

La conduite d'adduction servant également de distribution aux abonnés situés sur l'étage haut, l'alimentation de l'étage bas est possible grâce à un bassin brise-charge situé au lotissement de la Tour.

Cette possibilité a été largement utilisée durant l'été 1990 compte tenu du déficit très important des sources.

Les travaux ces 10 dernières années

En 10 ans, de nombreux travaux ont été entrepris, la plupart étant programmés par le Schéma directeur d'eau potable et d'assainissement de 2006 :

- **Extension des réseaux d'eau potable et d'assainissement** de 2001 à 2004 aux quartiers Les Claux, Les Grès et les Moulins-Ste Marguerite.

- Opérations de **réhabilitation** dans les rues du village (rue Montesquieu, entrée ouest, rue Béranger, rue Siéyès, cours Mirabeau, cours Louis Blanc, rues Dutasta-Danton) et l'avenue Victor Mathieu.



- **Réparations** de fuites des canalisations; 4 fuites trouvées dont 2 dans la rue Raspail ont permis un gain d'environ 4,4m³/h.

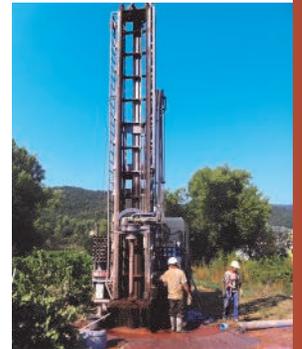
- Travaux effectués sur la **station d'épuration** : mise en place de l'autosurveillance, remplacement des pompes de relevage, des débitmètres et du préleveur, réfection des lits de séchage, ...

- **Amélioration de la ressource en eau** avec la réfection de la conduite de l'Obavis, l'acquisition des périmètres de protection des Sauvettes I/II/III/IV, des puits de Gréou et des Maurès (2012 - 2013). Les anciennes canalisations en fonte datant de 1936 depuis la source de l'Obavis jusqu'à la départementale (7,1 km)



ont été remplacées par des canalisations en polyéthylène. Le débit capté est bien plus important qu'auparavant (10m³/h).

- **Recherche d'une nouvelle ressource en eau** en 2012 : après une étude hydrogéologique, trois forages de reconnaissance ont été réalisés dont un au lieu-dit « La Rivière », dans la plaine alluviale du Réal Collobrier chez un particulier, qui a abouti à un débit de 5,6m³/h.



- **Protection des sources** : Les travaux de clôture, de débroussaillage et de terrassement ont été réalisés pour les sources de l'Obavis et de Rouve-Gavot dont la commune est propriétaire.

En 2011, les sources ont produit plus d'eau que ce que le syndicat de l'Est en fournit.

Depuis le changement des canalisations de la source de l'Obavis, nous sommes alimentés à 100% par nos sources.

En tout près de **1 150 000 euros** ont été dépensés depuis 2001 pour entretenir, réparer, améliorer les équipements d'eau potable et d'assainissement.

D'autres travaux sont prévus en **2013-2014** :

- **Changer les canalisations** des captages selon un planning étalé sur plusieurs années (encore 10 km à changer),
- étudier l'**exploitation du forage de reconnaissance**,
- créer les **périmètres de protection** autour des captages, les négociations avec les propriétaires sont en cours,
- **2ème tranche des travaux** de l'avenue Victor Mathieu.

Aujourd'hui, le **patrimoine communal** des services de l'eau et de l'assainissement est constitué des ouvrages suivants :

Pour l'eau potable :

- 8 captages, dont 6 sources et 2 puits
- 5 réservoirs d'un volume total de 1 900 m³
- 2 stations de surpression/reprise
- 39,7 km de conduites d'adduction et d'alimentation

Pour l'assainissement :

- 1 station d'épuration d'une capacité de 3 500 équivalent-habitants
- 9,30 km de canalisations

Un patrimoine constitué il y a **plus d'un siècle**, qu'il faut **entretenir et renouveler**.

ACTU EAU

De l'air dans l'eau...

Début novembre, la mise en service de la **nouvelle canalisation de l'Obavis** a provoqué une entrée d'air dans le réseau qui a donné une couleur blanchâtre à l'eau : elle pétillait quelques secondes, le temps que les bulles d'air s'évaporent.

Ces travaux permettant de **capturer beaucoup plus d'eau** qu'avant et ajouté aux précipitations importantes, ce

nouveau débit a lessivé les conduites et le biofilm situé à l'intérieur des canalisations s'est remis en suspension et a généré une coloration de l'eau. La chloration a été adaptée, et aucune non-conformité n'a été constatée : l'eau est bonne, et en plus elle est **100% made in Collobrières**.

Alors profitez-en !

Deux grosses fuites colmatées.

Le **samedi 10 novembre**, les alarmes se sont déclenchées sur les bassins des Claux : le niveau d'eau dans les bassins s'est effondré, privant d'eau une grosse partie de la commune. L'équipe d'astreinte de la SAUR est interve-

nue le lendemain, ce qui a permis de localiser puis de réparer **deux grosses fuites**. L'alimentation en eau a été rétablie dès dimanche.

1 / Régie ou délégation ?

Les communes ont la possibilité de choisir librement le **mode de gestion** de leurs services publics, notamment celui de l'alimentation en eau potable.

Depuis la création du réseau de distribution de l'eau en **1891**, le service a fonctionné en **régie directe** (gestion communale) jusqu'en **1974**, puis a été **délégué** à la société SVAG jusqu'en **2001**. Depuis 2001, la commune a choisi la **SAUR** comme fermier pour une durée de **12 ans**.

Après le passage en régie du service d'assainissement en 2008 et forte de ce succès, Collobrières reprend en régie le service de l'eau potable en 2013.

2 / Pourquoi ce choix ?

Les objectifs de la commune sont les mêmes qu'en 2007, quand le retour en régie du service de l'assainissement a été décidé : plus grande maîtrise de la gestion du service pour limiter la hausse du prix de l'eau, meilleur suivi de l'exploitation pour veiller à l'entretien des équipements. Car ne l'oublions pas : qui que soit son gestionnaire, le service reste **public** et les équipements appartiennent à la collectivité. Il semble donc évident de préserver ce patrimoine constitué dès 1891.

L'eau en régie, quels changements ?

La commune aura à sa charge les achats d'eau au Syndicat de l'Est qui représentent 40% des charges du service, c'est pourquoi il nous faudra être très vigilant sur l'état du réseau afin de prévenir les fuites.

C'est aussi pourquoi la commune a lancé en début d'année la recherche d'une nouvelle ressource en eau, qui a abouti à un forage au lieu-dit La Rivière.

3 / Concrètement, quels changements ?

- **La facture** : elle sera toujours biannuelle et comprendra les redevances de l'eau et de l'assainissement sur le même document.

- **Le service** : la commune sera votre principal interlocuteur en cas de problème.

- **Le prix** : une commune ne pouvant pas faire de bénéfices, les surplus seront investis dans le réseau ou serviront à baisser la facture.

- **La qualité de l'eau** : encadrée par des normes nationales, rien ne change. L'eau distribuée sera la même.

La commune ne pouvant assurer seule l'exploitation des deux services, une société spécialisée sera chargée d'entretenir conduites et ouvrages. Celle-ci sera retenue en janvier 2013. Vous recevrez par la suite le nouveau règlement de service et les tarifs applicables en 2013.

L'espace jeunes / La Passerelle

Durant les deux semaines des vacances de la Toussaint (du 29/10 au 09/11/2012), l'équipe d'animation de l'association Espace jeunes/ La passerelle, composée de RENAUDIER Mélanie (directrice), GRABSIA David (Adjoint d'animation) et de DUBUS Thomas (stagiaire BPJEPS) a proposé des activités diverses et variées pour les jeunes du village.

Ces animations ont été élaborées afin de favoriser l'épanouissement tant sportif qu'intellectuel des adolescents durant ces vacances scolaires.

Concernant les activités dites sportives :



Lors de ce séjour, les jeunes ont pu s'adonner à la pratique de certains sports et plus spécialement du tennis par la mise en place d'un mini stage par T. Dubus spécialiste en la matière, lors de son stage au sein de la structure. Au programme de ces sessions : quatre cours d'initiation pour pourvoir finaliser le tout avec un mini tournoi.

Par ailleurs ils ont pu aussi découvrir les joies de la glisse au travers d'une sortie à la Patinoire de La Garde. Ils ont également profité d'une sortie au bowling de Provence.

Les activités en soirée :

ayant toujours un vif succès auprès des jeunes, l'équipe d'animation a organisé deux soirées dont un ciné repas « Spéciale Halloween » et une autre pour clôturer le

séjour avec une « Passerelle Party ». Toutes deux préparées entièrement par les ados eux-mêmes.

Les activités ludiques :



L'Espace Jeunes a proposé des activités dites traditionnelles tel que des grands jeux, une journée champêtre avec cueillette de champignons et de châtaignes afin d'acquérir quelques connaissances dispensées par David sur la faune et la flore de notre patrimoine forestier et des activités aux choix : baby-foot, billard, ping-pong, jeux de société etc...

Les activités culturelles :



Une activité culturelle principale a eu lieu lors de ces vacances à savoir la sortie en mini bus sur Monte-Carlo (MONACO) avec dans un premier temps la découverte du patrimoine monégasque puis une promenade dans les jardins princiers pour finir par la visite du « Musée Océanographique ».

Programme de fin d'année et début 2013

La semaine du 20 au 24 novembre : Bourse aux jouets

Vendredi 7 Décembre : Soirée diner concert à partir de 19h au profit du Téléthon avec ambiance musicale

Samedi 8 Décembre : Participation au marché de Noël sur la place de la Libération (vente de boissons et de gâteaux élaborés par les parents et enfants)

Samedi 22 Décembre : Fête de Noël des enfants (place de la Libération) en partenariat avec le service jeunesse de la mairie et la participation du Comité des Fêtes de Collobrières.

Vendredi 25 janvier 2013 : Sortie théâtre à Châteaual-

lon « Roméo et Juliette » ouvert à tous sur inscription. Renseignements auprès de l'Espace Jeunes

Sans oublier les différents ateliers proposés aux adhérents de l'association :

Le mardi de 18h à 19 h : *atelier informatique* (groupe intermédiaire) et *atelier d'initiation à l'anglais*

Le mercredi de 18h à 19h : *atelier informatique* (groupe débutant)

Le vendredi de 17h30 à 19h : *atelier culinaire* sur inscription

Accompagner les jeunes dans leur scolarité

Pour la **seconde année** consécutive, la commune a mis en place **gratuitement** un **atelier d'accompagnement** à la scolarité.

Plus de **16 collégiens** ont fait le choix d'assister à cet atelier qui se déroule tous les **mercredis après-midi** durant les périodes scolaires.

Stéphanie AMBU, nouvelle accompagnatrice recrutée depuis le début l'année scolaire, bénéficie d'une qualification en ingénierie de la formation dans l'enseignement.

Elle a pour mission **d'aider les jeunes dans l'organisation de leur travail scolaire**, de renforcer leur acquis afin de valoriser leurs capacités de réussite.

Cette action se déroule en **partenariat avec le collège la Ferrage** : rencontre avec les professeurs, le principal et son adjointe pour le suivi des élèves.

Les familles trouvent ainsi un **accompagnement**, des **conseils** dans la scolarité de leur enfant.



Ce dispositif financé par l'éducation nationale et la CAF favorise la **réussite scolaire** et la prise de confiance en soi.



Les **missions locales** constituent le réseau d'accueil pour les jeunes 16-25 ans qui souhaitent trouver un conseil, un appui et un accompagnement personnalisé pour faciliter leur entrée dans la vie professionnelle. Remplissant une mission de **service public**, elles mobilisent l'ensemble des mesures, dispositifs, contrats, destinés à aider les jeunes dans leur parcours quel que soit leur niveau d'études.

A travers une **fonction d'accueil, d'information et d'orientation**, la mission locale recrute des volontaires chargés d'apporter un soutien personnalisé à ces jeunes pour leur **recherche d'emploi**.

Intégrés au sein d'un réseau de bénévoles, ces accompagnateurs consacrent environ une demi-journée par se-

Des Bénévoles au Service des Jeunes

maine pour rencontrer les jeunes, échanger avec d'autres bénévoles, se former, etc....

Pour être **bénévole**, il faut de l'écoute, de la patience et de la tolérance. Il faut également être en capacité de **transmettre son savoir-faire professionnel** et d'échanger sur sa propre expérience. Les bénévoles apportent un regard neuf et extérieur.

Les jeunes accueillent très bien le bénévole et restent toujours surpris qu'une personne qui ne les connaît pas leur accorde du temps et s'intéresse à eux. Ils se sentent valorisés et peuvent "avancer" dans leurs projets.

Renseignements : 04.94.12.60.40

N'hésitez pas à les contacter et les rejoindre.

Alternance

Agés de 16 à 25 ans, vous souhaitez vous former tout en apprenant votre métier, l'alternance est pour vous. La Mission Locale CORAIL, avec le soutien du Fonds Social Européen et de l'Etat vous propose un accompagnement global et personnalisé pour vous aider dans vos démarches de **recherches d'alternance**, n'hésitez pas à contacter votre conseiller.

Tous les jeudis matins dès 9h00 sur le siège de la Mission Locale à **Hyères**, vous pouvez assister à une information collective qui vous renseignera sur les contrats d'alter-

nance, les centres de formation d'apprentis, vous pourrez également bénéficier **d'offres d'emploi**.

Les **employeurs** souhaitant embaucher un jeune en alternance peuvent se rapprocher de nos services pour tout besoin d'information sur les contrats, les aides à l'embauche, la sélection de candidats ou le dépôt de leurs offres.

Pour tout renseignement et inscription, contacter la Mission Locale CORAIL au 04.94.12.60.40

Une sortie VTT pour finir les vacances de la Toussaint

Le 9 novembre dernier, le Centre de Loisirs Communal a organisé une **sortie VTT** sur le plateau de Lambert.

Les enfants se sont élancés de la croix d'Anselme pour atteindre la cabane des chasseurs puis pour les plus grands les menhirs et un retour par la piste du barrage.

Cette **journée rythmée par l'effort** a permis aux enfants de s'initier au VTT sur les chemins cabossés du plateau.

Ce fut également l'occasion de **découvrir les richesses naturelles** de cet environnement préservé : cueillette des champignons, échanges avec les ramasseurs



seurs de l'exposition mycologique, visite des menhirs, balade dans la forêt de douglas, rencontre du troupeau de moutons...

Une **sortie automnale très agréable pour tous**, à renouveler au printemps.



Vacances scolaires

Noël :

Vendredi 21 décembre
lundi 7 janvier 2013

Le centre de loisirs sera fermé du 24 décembre au 4 janvier.

L'accueil périscolaire commencera le **Lundi 7 janvier 2013.**

Service Jeunesse

Tél : 04-94-13-83-85

Service Périscolaire

Tél : 04-94-48-01-11

Les jeunes de l'Institut Médico-Educatif (IME) initient à la cuisine les enfants du Centre de Loisirs Communal



A travers un **atelier culinaire** autour de la châtaigne, nos petits cuisiniers en herbe ont pris un grand plaisir à préparer un menu autour des saveurs d'automne au **centre Jean Itard**.

Au menu :

- Champignons sur lit de salade
- Velouté de courges aux châtaignes
- Roti de dinde aux marrons avec un duo de frites et purée de potiron
- Tarte aux poires sur crème de marron

Cet atelier préprofessionnel dénommé « la Véranda » est encadré par Madame Françoise Drouhin et plusieurs apprentis cuisiniers de l'établissement.



Cet **échange culinaire** a été une **découverte** pour les enfants du centre de loisirs, chacun d'entre-eux fût occupé à un poste de travail : lavage, épluchage, cuisson... dans une ambiance agréable.

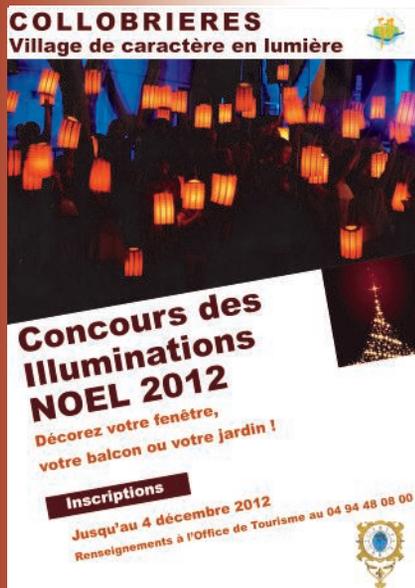
Ce fut aussi une **grande fierté** pour les enfants du Centre Jean Itard de faire partager leur savoir-faire.



Un **grand merci** à toute l'équipe de l'atelier « la Véranda » de l'Institut Médico-Educatif.

Une bonne table à découvrir à proximité de Collobrières...

Concours des illuminations de Noël



A l'occasion des Fêtes de Noël, afin de créer une **ambiance magique et féérique** dans notre village, la municipalité vous propose de participer à un grand **Concours d'illuminations** ouvert à tous, commerçants et particuliers.

Un jury passera dans la semaine du 17 décembre afin d'évaluer les décorations par catégorie.

La proclamation des résultats, suivie de la remise des prix, auront lieu le **Samedi 22 décembre**, après-midi, place de la Libération, jour de la Fête de Noël des enfants.

Renseignements à l'Office de Tourisme : 04 94 48 08 00.

CONCOURS VILLES ET VILLAGES FLEURIS 2012 CONCOURS COMMUNAL POUR LE FLEURISSEMENT DU VILLAGE

Comme chaque année, vous avez été nombreux à participer au **Concours Départemental** des Villes et Villages Fleuris.

Le village, tout entier est honoré par la distinction reçue par une habitante de Collobrières : un **1er Prix National** dans la catégorie 3 : Balcon ou Terrasse sans jardin visible de la rue.

Afin de fêter comme il convient cet événement et de récompenser les lauréats du Concours Communal, tous les participants ont été conviés à la **remise des prix**, suivie d'un apéritif, le **Mardi 4 Décembre** à 11h, Salle Oustaou dei Mofus.



BNC champignons...

Les Balades Nature Commentées sont des randonnées accompagnées par des guides spécialisés tout au long de l'année. Les thématiques changent en fonction des saisons : « Chêne-liège » en été, « Autour de la Verne » au printemps, et même des « Nocturnes ».

« A la Recherche des Champignons » a toujours autant de succès pour cette sortie conduite par Fabien, tous les samedis d'octobre.

Renseignements et réservations à l'Office de Tourisme.



Vos manifestations sur écran à l'Office de Tourisme

Vous pouvez désormais visionner sur **écran** à l'Office du Tourisme, les **vidéos** réalisées sur les différentes **manifestations** du village et aux alentours :

- Fêtes de la Châtaigne,
- Bals populaires de l'été,
- Marchés nocturnes,
- Festival de la Nature,
- Trail des Maures,
- Maurin des Maures,
- Fête Taurine,
- etc...

sans oublier la vidéo de présentation du village à l'Unesco en 2010.

Horaires d'ouverture de l'Office à partir de novembre :
du mardi au samedi : 10h-12h ; 14h-17h



Les Rendez-vous

Les évènements en Décembre et Janvier !

1er Décembre

Théâtre ACC

Salle Lamartine (Espace jeunes) 19h

5 Décembre

Cérémonie commémorative

Journée nationale d'hommage aux "morts pour la France" pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

7 Décembre

Voyage à Vintimille

CCAS

Repas Téléthon

Espace jeunes

8 Décembre

Marché de Noël

Loto Club Taurin

Bar des Maures

16 Décembre

Loto Comité des Fêtes

Salle des Moufus 17h

20 Décembre

Collecte de sang

Matin - Salle Oustaou - Etablissement français du sang

15 Décembre

Repas des anciens

Local des Services techniques

20 Décembre

Don du sang

Moufus

22 Décembre

Fête de Noël

Après-midi - Animations pour les enfants - Place de la Libération - Service Jeunesse et COF

Loto Club Taurin

Bar des Maures

25 Décembre

Loto Comité des Fêtes

Salle de la Ménagère 16h

29 Décembre

Loto Comité des Fêtes

Bar des Maures 17h

Bonne Année
2013

12 janvier

Vœux du Maire

Local des Services techniques

25 janvier

Sortie à Châteauvallon

Espace Jeunes

30 ans de Fêtes de la châtaigne, ça se célèbre!

Il y a 30 ans, un petit groupe de producteurs décidait de s'installer vers la petite chapelle à l'occasion d'une course toute récente : la course de la châtaigne. Pendant des années, ces 2 événements grandirent ensemble jusqu'à atteindre une fréquentation trop importante, requérant leur séparation pour des raisons de sécurité.

Puis les fêtes de la châtaigne continuèrent à prendre de l'importance, au point de nécessiter une réorganisation totale des accès aux visiteurs : les parkings extérieurs et le système de navettes étaient créés.

Depuis, les records sont battus d'année en année, grâce :

- à une organisation professionnelle menée par les employés municipaux qui coordonnent la sécurité, les animations, les stands, l'accueil du public et des élus, les associations, ...
- à une image et une renommée de Collobrières dépassant largement les frontières de l'Hexagone, comme en témoigne la délégation de 5 japonais qui a mené une étude sur le « phénomène fête de la châtaigne de Collobrières » le dimanche 21 octobre
- à notre châtaigne des Maures qui est un produit de qualité et dont les dérivés sont de plus en plus développés par la filière locale des producteurs (farine, bière, marrons décortiqués...).



Visite de Monsieur le Préfet du Var le 21 octobre



Chorale Cantare de Collobrières



Enquête menée par une équipe de recherche de 5 japonais



Danse de la souche sur le parvis de l'église Notre Dame des Victoires



Défilé des Confréries



Venue des Vieux Métiers le 28 octobre



Inauguration de la place Frabosa Sottana



Délégation italienne lors de la journée internationale du 21



Animation des Rigaous les 14 et 28 octobre autour des bars